

Plateforme cantonale du 3 juillet 2026

---

### **MUNICIPALITE DE SAVIESE** *délivrance d'une autorisation d'exploiter*

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Municipalité de Savièse porte à la connaissance du public que M. Nicolas Delabays, domicilié à Ayent, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Immeuble situé sur la parcelle no 590, à la route de Mossevron 16, à Savièse
Enseigne	: chez Nico
Prestations	: 3 chambres d'hôtes 6 lits (3x2 lits) et une table d'hôtes occasionnelle max. 10 personnes
Heures d'ouverture et de fermeture	: table d'hôtes : du jeudi au dimanche : de 11h00 à 22h00 Terrasse max. 10 couverts : fermeture à 22h00
Début de l'activité	: dès autorisation communale

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Municipalité de Savièse – rue de St-Germain 50 – 1965 Savièse, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 3 août 2026.

Savièse, le 3 juillet 2026

L'ADMINISTRATION COMMUNALE